

Des partenariats de sens et d'actions

■ D'UN POLE LAIQUE REDEFINI AU NIVEAU POLITIQUE A DES PARTENARIATS OUVERTS DANS LES TERRITOIRES D'ACTION

Il faut continuer la réflexion sur la question du rassemblement sous un label commun fondé sur trois piliers : « association – laïcité – Education Populaire », mais aussi voir comment gérer les concurrences et mettre en place des accords, dans la « famille » laïque, qui permettent de traiter cette question au-delà des alliances nationales. L'importance du premier cercle (Ligue – Francas – Ceméa) semble généralement reconnu et mérite d'être conforté tout en étant attentif à respecter les spécificités de chacun.

Il y a cependant de grandes différences au niveau local et pour l'instant il n'y a pas de cohérence. Sur ces questions il y a donc besoin de continuer à débattre car c'est au niveau des actions sur les différents territoires qu'il faut prendre en compte les réalités historiques, conjoncturelles, personnelles et politiques. Portons cependant l'idée qu'il est fondamental de revivifier un pôle laïque pour qu'il redevienne un projet politique qui nous identifie du national au territorial.

Au niveau régional identifions alors quels sont les champs d'intervention où nous travaillons en commun, sans prédominance de l'un sur l'autre, afin de construire des complémentarités au service d'un projet politique réaffirmé entre associations laïques.

Pour construire un pôle éducatif laïque, les Ceméa s'engagent à :

Donner aux militants les moyens de se rapprocher en créant des espaces de dialogue dans les champs politique et pédagogique.

Se rapprocher de leurs publics (stagiaires potentiels et anciens).

Faciliter des espaces de démocratie participative auprès des populations.

Se rapprocher de leurs partenaires éducatifs, sociaux, culturels souvent locaux pour mutualiser les moyens et initier des actions communes.

Initier des plateformes associatives locales d'éducation populaire.

Pour autant les formes d'alliances historiques peuvent s'avérer insuffisantes. Elles peuvent donc si nécessaire être complétées par des stratégies d'actions nouvelles et concertées dans le réseau. Il est par exemple des champs d'intervention où les

Ceméa recherchent de nouveaux partenaires lorsque la « famille laïque » n'est pas en capacité de développer des actions en commun.

Le « pôle laïque » ne peut donc, à lui seul, participer aux combats émancipateurs. Sans reniement, intégrons les alliances historiques pour élargir les bases militantes et sociales de nos partenariats.

■ DES PARTENARIATS « FRATRICIDES » AUX PARTENARIATS « FRATERNELS »

Le partenariat est un moyen et non une finalité. Etre en capacité de travailler avec les autres est une preuve de force et de vitalité ; c'est l'autosuffisance qui fragilise. Nous n'avons pas à craindre de travailler avec d'autres organismes dans une logique d'apports réciproques. Si dans la recherche de partenariat, les Ceméa mettent en avant leur identité de mouvement d'éducation nouvelle c'est pour construire des alliances sur des codes de bonne conduite, de complémentarité de sens et de compétences. Privilégions donc les coproductions permettant d'établir un rapport de forces, de redevenir une force de propositions à plusieurs car dans nos relations avec les collectivités, les Ceméa ne peuvent rester isolés... Il faut agir avec d'autres partenaires associatifs.

La décentralisation s'est en effet accompagnée d'un transfert de compétences. Ceci a eu pour conséquence de faire apparaître de manière accrue des besoins et des problématiques auxquels les décideurs ne savent ou ne peuvent pas répondre. La nouvelle organisation des compétences des collectivités locales autorise donc l'innovation des formes de participation et de partenariat. Elle est une opportunité pour réactiver les propositions de l'éducation populaire qui sont plus que jamais d'actualité. L'enjeu pour les Ceméa, porteurs d'une éthique permettant de travailler avec tous en évitant la confusion avec les appartenances politiques, est de faire connaître leurs valeurs auprès des décideurs locaux, de réfléchir avec eux sur les réponses à donner face à leurs nouvelles responsabilités, de répondre aux besoins émergents, d'être reconnus comme de réels partenaires et non comme uniquement des prestataires. Face à la complexité, nous nous devons d'accompagner nos partenaires dans la définition de leurs besoins et, en parallèle, nous investir dans l'assistance à la réalisation de missions de services publics.





Il est en outre important d'aller à la rencontre du plus grand nombre de décideurs, pas seulement des « mieux disant ». Ceux-ci sont souvent démunis face à la complexité de ce qu'ils ont à gérer. Il faut les aider à définir leurs besoins, intervenir en amont de la définition des appels d'offre. Une action concertée avec d'autres associations, comme se propose de le faire ID2, nous donnerait plus de force pour participer à la transformation sociale.

Nous devons réfléchir aux rapports des Ceméa avec les institutions, les acteurs et les instances de l'économie sociale et solidaire. Il semble que les AT soient généralement représentées, en tant que telles ou à travers des coordinations associatives, dans les Chambres Régionales de l'Economie sociale et solidaire. Il faut systématiser ces relations et s'y investir.

Au-delà de cette « famille », des élus et des collectivités locales, nous devons également rechercher des partenariats avec les universités, les autres acteurs de l'économie sociale et solidaire.

■ IDENTIFIER DES POLES DE PARTENARIATS D'ACTIONS PERTINENTS

Si le réseau d'éducation populaire auquel nous participons activement doit aussi rester ferme sur ses principes fondateurs, les alliés avec lesquels nous souhaitons collaborer sont ceux qui construisent l'éducation populaire sur le terrain, même s'ils ne sont pas issus de la matrice historique de l'éducation populaire. Ainsi nous devons davantage nous intéresser aux groupes d'action qui agissent contre les injustices, pour la promotion des personnes, pour améliorer les conditions de vie. L'étiquette, la revendication idéologique ne suffisent pas à créer du sens commun, des valeurs partagées dans l'action, tout ce qui structure un partenariat privilégié.

L'intervention des Ceméa aux différentes échelles de territoire correspond à certains points de l'organisation administrative qui se met en place en France et en Europe. Pour mettre en valeur la pertinence de notre organisation, il est nécessaire d'anticiper et de proposer des alternatives en s'alliant notamment avec d'autres partenaires associatifs. Il nous revient aussi d'influencer et d'orienter l'élaboration des politiques publiques en étant présent dans les instances de décision et les comités de pilotage. Nous souhaitons promouvoir un partenariat qui doit nous permettre de nous connaître et de nous reconnaître autour de valeurs partagées, de nous accorder sur des conceptions, des pratiques, des conditions d'émergence d'une démarche collaborative, de l'élaboration à la déci-

sion, de réaliser l'ensemble des actions relevant de nos champs d'intervention, d'analyser les résultats et les éventuels écarts entre les projets et leur mise en œuvre, afin de s'enrichir de ces expériences.

■ PARTAGER DES PRISES DE POSITIONS, DES PROPOSITIONS AVEC D'AUTRES

Nous avons plusieurs fois réaffirmé que l'action des Ceméa était celle d'un mouvement d'éducation nouvelle. C'est d'abord à ce niveau que nous élaborerons des positions et nous agirons. Mais l'action des Ceméa s'inscrit dans un contexte politique et nous nous trouvons tout naturellement interpellés à l'occasion d'échéances politiques.

Dans les domaines qui leur sont propres, les Ceméa sont un acteur au même titre que les autres (partis, syndicats, mouvements, associations,...). Développons nos actions pour généraliser cette reconnaissance.

Nous ne sommes pas obligés d'avoir un avis sur tout. Mais si nous en émettons un, il faut que cela soit à l'aune de nos idées d'éducation. Pourtant, lorsque l'enjeu l'exige, l'association ne peut rester en dehors d'un engagement. Cela nécessite de bien évaluer la prise de risque. Précisons alors les conditions, les lieux et processus de travail permettant aux Ceméa de prendre position, de s'engager avec d'autres organisations politiques, syndicales ou associations.

Nous construisons beaucoup de relations partenariales avec des personnes, nettement plus que des partenariats avec des institutions. Ces partenariats plus institutionnels, objets de conventions, de déclarations communes... viennent « en plus » quand les liens personnels, professionnels, sont tissés. Ils ne les précèdent pas... Développer nos propres analyses, positions, propositions, en rejoignant et en construisant avec d'autres des plateformes professionnelles, catégorielles, thématiques (où serait mise au travail la question du poids du politique sur le social et la santé, sur la culture, sur l'éducation) qui s'attacherait à proposer des alternatives aux grands choix publics - quand ceux-ci nous paraissent dommageables - est un enjeu essentiel pour notre mouvement. Ce serait là sans jamais se confondre ou se substituer aux organisations politiques ou syndicales une façon d'assurer en appui de nos actions, notre contribution aux transformations sociales indispensables à la mise en place de notre projet éducatif.

Les Ceméa doivent continuer de rechercher des stratégies d'alliances institutionnelles, associatives et politiques. Nous devons également nous engager avec des associations françaises et européennes

dans le cadre d'une charte commune défendant nos valeurs pour favoriser des forums et des espaces de discussion, y compris dans la création de nouvelles structures (un centre européen d'éducation nouvelle et de développement des méthodes d'éducation active). Tout en réaffirmant et en consolidant des liens privilégiés avec nos partenaires laïques, il est essentiel de contribuer à défendre le service public pour conserver un état social, afin que les orientations et les priorités des politiques sociales ne soient pas définies par de grands groupes privés. Cela nécessite par exemple que les Ceméa maintiennent leur engagement avec l'Appel des Appels, afin de participer à ce mouvement de démocratie horizontale et d'insurrection des consciences pour la défense des missions, structures, métiers et activités de bien public.

